

Procès-verbal de la XXXème assemblée générale Land Rovers of Switzerland (LROS)

Dimanche 29 janvier 2017, Classic Center Schweiz (Emil Frey), Safenwil AG

L'assemblée Générale s'est à nouveau déroulée dans le bâtiment du Classic Center Suisse à Safenwil AG. Le brunch a été préparé et organisé par Benel Kallen et ses collègues du Hang-Loose Cooking Crew.

Le président Daniel Hotz remercie les volontaires qui s'occupent du trafic qui sont déjà en service depuis 8h ce matin. Le LROS remercie Eliane Klingler qui garde et occupe les enfants durant cette assemblée générale. Daniel Hotz salue Emmeline Stempfel, la traductrice du LROS qui est là aujourd'hui et qui, si nécessaire, interviendra pour quelques traductions lors de cette assemblée et également Patrick Käch de l'entreprise Auviso (technique / tonalité / infrastructure) pour tout ce qui concerne l'infrastructure technique aujourd'hui.

Daniel Hotz remercie ses collègues de direction pour leur engagement durant l'année passée et se réjouit de 2017, année d'anniversaire du LROS.

Salutations et désignation des scrutateurs

À 12:01 heures précises, le président Daniel Hotz ouvre la 30ème assemblée générale. Par respect à nos membres et participants d'aujourd'hui de langues française et italienne, l'assemblée se déroulera en bon allemand et nous afficherons simultanément la présentation en allemand et en français.

Markus Engelhardt et Thomas Schorno se désignent en tant que scrutateurs.

Selon les inscriptions, environ 160 participants sont attendus aujourd'hui. L'effectif suivant est compté selon la feuille de présence :

Personnes présentes :	(estimation) : environ. 150 personnes
Membres présents :	108
Nombres des voix présentes :	108
Majorité absolue :	55 (108/2+1)
2/3 Majorité :	72 (108/3*2)

Daniel Hotz avise à nouveau que les boissons sont payantes à partir du début de l'assemblée générale.

On introduit aucun point à l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été publié dans le bulletin 1/2016 et ainsi communiqué à tous les membres. Une nouvelle lecture ne sera pas faite. En outre, le protocole a été publié en allemand et en français sur le site.

Votation :

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Daniel Hotz remercie Christoph Frey au nom de toutes les personnes présentes, pour la rédaction du procès-verbal 2016.

Rapport annuel du président 2016 et des responsables des différentes fonctions.

Le rapport annuel du président est affiché sur la présentation et a été également publié dans le bulletin du club 04/2016.

Votation :

Le rapport annuel du président est accepté à l'unanimité.

Rapport annuel – Patrick Amann, responsable Séries

Patrick Amann informe sur les activités menées autour des plus anciens véhicules Land Rover.

Patrick Amann informe que les demandes continuent d'augmenter comme par exemple les demandes d'aide pour des services. Le SHVF, sous la responsabilité de Lukas Oberholzer, a justement informé que des personnes, jeunes et motivées sont recherchées pour maintenir le savoir et soigner les "Oldtimer". Il est également important d'accepter que les jeunes véhicules deviennent officiellement anciens. Comme par exemple le premier Defender 110 V8 1984 équipé à présent d'une carte d'identité FIVA. Les demandes des cartes d'identité FIVA sont en continuelles augmentation et Patrick Amann fait appel à nouveau aux membres car des inspecteurs ou inspectrices "Oldtimer" sont recherchés. Ces intéressés auront une formation sur les véhicules (V. A. Range Rover, Defender 90/110). Malheureusement, le cours proposé en janvier 2017 a dû être déplacé.

Votation :

Le rapport annuel de la fonction "Séries" est accepté à l'unanimité.

Comptes annuels 2016

Les comptes annuels 2016 sont présentés par René Klingler en tant que délégué de Tom Hunziker et également complétés par quelques détails. Le club compare le budget 2016 avec la comptabilité finale de l'année. Le Club a fait un bénéfice et les comptes annuels de 2016 peuvent être clôturés avec un plus de CHF 3'521.- et un actif total de plus de CHF 95'000.-. Les raisons de ce succès sont grâce aux nouveaux membres et à la gestion optimisée du shop. Aucune question n'est posée par les personnes présentes.

Martin Fähr lit le rapport des réviseurs et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 et d'en donner décharge au comité de direction. Les comptes annuels sont imprimés dans le bulletin 1/2017. Martin Fähr remercie le trésorier par son travail consciencieux et se réjouit du bénéfice et de la bonne marche des finances du Club.

Martin Fähr remercie ses collègues réviseurs Martin Gasser et le remplaçant Jan Van Oosterhout.

Votation :

Les comptes annuels 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Le bulletin

Benel Kallen confirme que le nouveau format du bulletin du club a été apprécié par ses lecteurs. Il remercie tous les annonceurs et sponsors. Benel Kallen mentionne que les frais d'impressions sont rentabilisés et bien investis. Il remercie tout le monde pour leur confiance en 2016.

Sa démission du conseil d'administration est due à divers engagements. La recherche active d'un successeur est en cours. Benel s'occupera cependant du bulletin jusqu'à la reprise de son successeur.

Benel Kallen souhaite à tous beaucoup de plaisir pour leurs prochaines lectures.

Le Site Web

Paul Vock établit qu'en 2016, peu de nouveaux contenus ont été publiés sur la page d'accueil. Il attire cependant l'attention sur la nouvelle page d'accueil pour l'anniversaire en 2017 (www.jubi.lros.ch). Le site Web d'anniversaire est disponible en trois langues (d, e, f) et à partir de mars 2017, le formulaire pour les inscriptions sera disponible.

Paul Vock évoque la faible utilisation du forum et propose de fermer le forum.

Afin de sécuriser le site web www.lros.ch Paul Vock se réjouit de chaque soutien et collaboration avec les personnes intéressées.

Depuis Décembre 2016, la LROS utilise un nouveau logiciel (Clubdesk), qui permet la gestion des membres dans le cloud. Avec ce logiciel, la gestion des rendez-vous, des envois de masse ainsi que les procédures d'inscription seront plus faciles.

Le shop

Harry Sigel informe sur la présence du shop aux divers événements durant l'année. En 2016, le shop était présent aux rendez-vous suivants :

- À l'assemblée générale
- À Axalp
- Au rendez-vous du mois d'août (chez Harry Sigel)
- Au rendez-vous du mois de novembre à la Raclette à Horw

Pour 2017, on se concentre naturellement sur l'anniversaire du club en été. Les invendus doivent être écoulés afin d'avoir de nouveaux produits pour l'anniversaire (par exemple des T-shirt). Des idées et propositions des membres sont cordialement bienvenues, et le comité d'administration en examinera la faisabilité.

Harry Sigel informe que diverses réclamations sont intervenues concernant la résistance de l'écrou des badges pour le grill. Le problème a été annoncé auprès du fournisseur. Harry Sigel offre aux acheteurs la possibilité d'un échange. Heini Matti propose son expérience et son aide.

Secrétariat

Christoph Frey informe l'assemblée générale sur la répartition de l'affiliation des membres. Il comptabilise 565 membres actifs au 31.12.2016. Cela représente une augmentation nette de 44 membres. En 2016, au total 71 entrées contre 15 retraits. En plus de cela, 12 retraits tardifs au 31.12.2015. La quantité annoncée est de 6.

Christoph Frey présente l'évolution du nombre des membres depuis 1987. Il sépare le graphe en 3 phases. Jusqu'en 2003 : une augmentation constante. De 2003 à 2012, plus ou moins stable et à partir de 2013, une forte augmentation.

Christoph Frey présente également la répartition des Land Rover enregistrées. Au 31.12.2016, sont comptabilisés 732 véhicules.

Pour finir, Christoph Frey remercie pour la qualité des données communiquées, cela permet au Club une économie.

Christophe Frey quitte le comité de direction à la fin de cette assemblée générale. Il se réjouit d'avoir trouvé Claudia Frehner, une secrétaire très motivée ! Une période passionnante et intensive se termine. Christophe Frey remercie ses collègues du comité de direction pour ces quatre dernières années en leur compagnie.

Renouvellement des statuts LROS

Daniel Hotz ouvre le sujet du renouvellement des statuts en remerciant Paul Vock, qui les présentera. Avant l'assemblée générale annuelle, la proposition établie par le comité de direction a été envoyée aux membres. Paul Vock présente à nouveau les ajustements effectués par rapport aux statuts de 2003.

Attaché 1: "Statuen LROS_Version 2017-01-10 DE_Änderungen"

Basé sur les statuts proposés, deux requêtes de membres (Thomas Schlup et Martin Fäh) ont été reçues à temps. Paul Vock les présente brièvement.

Attaché 2 : "Point 9 – Présentation des requêtes"

En outre, Marcel Fiechter fait une requête concernant la définition de "l'affiliation famille". Cette demande sera traitée dans la section 2.3b.

Paul Vock rappelle que, au moins 2/3 des voix présentes sera nécessaire pour les prochaines votations. Ensuite, nous traiterons les requêtes des membres individuellement.

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 2.3a et 2.3b "Limite des affiliations individuelles et affiliations famille"

Le comité de direction conseille de refuser cette requête de Thomas Schlup, puisque le contrôle des propriétaires de Land Rover n'est pas possible. La formulation "propriétaire" rejoint alors les points précédents. Les commentaires suivants sont faits :

Thomas Schlup	Thomas Schlup explique que seulement les propriétaires de Land Rover auraient le droit de voter. Ceux-ci reflètent la représentation véritable de la marque, pas comme un membre qui roule à vélo. Cependant l'explication du comité de direction est compréhensible.
Karl Widt	Karl Widt note qu'il a été membre du comité de direction alors qu'il n'était pas propriétaire d'une Land Rover.
Urs Spielhofer	De son point de vue, les participants actifs sans Land Rover sont plus importants que d'être propriétaires d'une Land Rover. Cette participation active permet un soutien au Club, souvent lors des différents événements. (Par ex. Raclette).
Peter Amrein	Le droit de vote n'est pas réglé sur l'auto-possession explicitement, mais sur la manière de l'affiliation
Tonja Egloff	Tonja Egloff explique que les jeunes enthousiastes n'ont pas encore forcément les moyens de posséder un véhicule. La formulation proposée ne serait pas correcte à l'égard de jeunes, qui, à long terme, seront l'avenir du club.
Stefan Bitterli	Il sollicite la formulation "simple majorité" à "majorité absolue".

Résultat de la votation de l'assemblée générale de la requête ci-dessus :

- Refus : 88
- Approbations : 1
- Abstentions : 6 compté (= reste effectif 18)

La requête de Thomas Schlup est refusée.

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 2.4a membres passifs

Thomas Schlup retire sa requête en raison du résultat du vote précédent à l'article 2.3a et 2.3b.

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 3.1 "Rentrées d'argent"

Thomas Schlup souhaite un complément de la formulation dans les statuts que les sources supplémentaires soient également possibles (par exemple donation, aides et bénéfiques des activités de l'association).

Aucun commentaire n'est fait.

Résultat de la votation de l'assemblée générale de la requête ci-dessus :

- Refus : 0
- Approbations : 90
- Abstentions : 3 comptés (= reste effectif 15)

La requête de Thomas Schlup est approuvée

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 8 "Admissibilité des réviseurs"

Thomas Schlup retire sa requête en raison du résultat du vote précédent.

Stefan Bitterli souligne au retrait de Thomas Schlup que la mission externe est impossible.

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 8.1 et l'article 8.2. "Admissibilité des réviseurs"

Thomas Schlup retire sa requête en raison du résultat du vote précédent.

Stefan Bitterli souligne au retrait de Thomas Schlup que la mission externe est impossible.

Requête d'ordre de Thomas Schlup concernant l'article 8.3. "Admissibilité des réviseurs"

Thomas Schlup souhaite une formulation plus précise concernant la réélection des réviseurs

Aucun commentaire n'est fait.

Résultat de la votation de l'assemblée générale de la requête ci-dessus :

- Refus : 0
- Approbations : 106
- Abstentions : 2 comptés

Requête d'ordre de Martin Fähr concernant l'article 1.3a, l'article 2.4a et l'article 6.5 "Signatures"

Le Conseil recommande l'approbation de la demande et de leurs adaptations dans les articles précités de Martin Fäh

Aucun commentaire n'est fait.

Résultat de la votation de l'assemblée générale de la requête ci-dessus :

- Refus : 1
- Approbations : 102
- Abstentions : 5

La requête de Martin Fäh est approuvée.

Requête d'ordre de Marcel Fiechter concernant l'article 2.3b) et la définition de "l'affiliation famille"

Marcel Fiechter explique à nouveau que le libellé actuel devrait également permettre l'adhésion avec un seul enfant. La formulation "plus enfants" pourrait prêter à confusion. Les remarques suivantes sont faites:

Stefan Bitterli	La formulation devrait être qu'avec ou sans enfant(-s), une affiliation famille devrait être possible.
Fischer Christoph	Trouve que la formulation ci-dessus est suffisamment claire et fait la proposition de ne rien changer.

L'Assemblée générale procède à un vote et est d'accord avec la formulation actuelle à l'unanimité. Aucun ajustement ne sera apporté chapitre 2.3b).

Avant le vote final concernant les changements des statuts, Stefan Bitterli présente les requêtes suivantes:

Requête d'ordre de Stefan Bitterli concernant l'article 6.4 "Votation et élections" et "Votation à l'assemblée générale" en rapport aux demandes reçues.

Article 6.4: Stefan Bitterli souhaite l'adaptation des votes de la "majorité simple" à la "majorité absolue". Après discussion, il apparaît que c'est la majorité des voix des représentants et représentés par rapport aux voix représentantes qui est décisive. Aucune remarque n'est faite.

Seules les requêtes formulées avant l'assemblée générale et mises à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote à l'assemblée générale.

L'assemblée rejette la demande avec le résultat suivant:

- Refus : 59
- Approbations : 28
- Abstentions : 8 compté (reste effectif = 21)

Votations finales sur les nouveaux statuts, en tenant compte des décisions énumérées ci-dessus .:

- Refus : 0
- Approbations : 91
- Abstentions : 1 compté (reste effectif = 16)

Les statuts sont approuvés.

Le président Daniel Hotz remercie tout le monde pour son engagement et sa participation dans les votations. 20 minutes de pause sont données à partir de 13:45 heures.

Election de la direction et expert-comptable

Le vice-président prend le relais de l'élection du président Daniel Hotz, qui confirme son envie d'être à nouveau président en 2017.

Votation :
Daniel Hotz est élu à l'unanimité.

Les membres présents applaudissent et félicitent Daniel Hotz, élu président.

Les autres membres du comité de direction qui souhaitent être réélus, vont être élus en une fois.

Thomas Maag (vice-président) Emanuele Massetti (événement); Paul Vock (Site Web); Patrick Amann (Série); Harald Sigel (Shop)

Votation:
Les personnes citées ci-dessus sont élues à l'unanimité.

Les rôles suivant sont encore vacants :

- Technique
- Bulletin du club

Avec la démission des membres du comité suivant : Benel Kallen (Bulletin du club), René Klingler (trésorier) et Christoph Frey (secrétaire), les deux personnes suivantes se présentent en tant que successeurs.

Nouveau :
Claudia Frehner (secrétaire) ; Tom Hunziker (trésorier)

Claudia Frehner vient sur la scène et se présente rapidement.

Votation :
Claudia Frehner est élue à l'unanimité.

Tom Hunziker est actuellement en vacances et Daniel Hotz présente Tom brièvement.

Votation :
Tom Hunziker est élu à l'unanimité

Les réviseurs Martin Fäh et Martin Gasser se mettent à nouveau à disposition pour 2017.

Votation :
Martin Fäh, Martin Gasser (réviseurs) et également Jan Van Oosterhout sont élus à l'unanimité.

Distinctions honorifiques et remerciements

Le LROS remercie cordialement toutes les aides, soutiens et membres actifs. Daniel Hotz ne citera aucun nom en particulier de peur d'oublier une personne. Le comité de direction espère naturellement qu'il aura autant de supports pour cette année d'anniversaire !

Attribution du trophée du Member-of-the-year : Niklaus (et Irene) Wyss obtient le trophée pour son engagement, en particulier pour ses propositions du programme du Club. Cordiales félicitations !

Daniel Hotz présente la demande du comité de direction concernant le prix du membre honoraire : Heinz Degen. Son engagement dans les différentes activités ainsi que ses connaissances techniques sont précieux. La nomination du Heinz Degen en tant que membre honoraire est attestée et applaudie par le public. Merci infiniment Heinz Degen.

En 2016, différents membres sont décédés. Les noms ne seront pas cités car il n'est pas sûr que tous les décès aient été annoncés au LROS. Daniel Hotz souhaite une minute de silence pour les défunts.

Programme annuel 2017

Töbi Maag explique le programme de 2017 – réparti en réunions du vendredi, rencontres des weekend et excursions. Quelques trous existent encore dans le programme. Ceux-ci seront cependant complétés. Töbi Maag informe que le programme est toujours d'actualité sur le site web. Le programme sera également publié et complété dans chaque bulletin du club.

Le programme 2017 s'annonce en tout cas divertissant avec l'anniversaire du club en été ! Le programme des activités du weekend d'anniversaire est également en cours et promet d'être très varié.

Töbi Maag remercie toutes les aides en 2016 (Events, réunions, etc.).

Le membre Erich Lamprecht informe que du 1er au 3 septembre 2017, les Offroad Days à Vorarlberg auront lieu et chacun est cordialement invité à y participer.

Contributions des membres, des frais d'annonce, du budget et des demandes (propositions, requêtes) du conseil d'administration

Le trésorier René Klinger présente le budget 2017. Les dépenses principales sont essentiellement pour la fête d'anniversaire. Les bénéfices des dernières années seront utilisés en 2017.

L'année 2017 est budgétée avec un déficit de CHF 4'220.-.

Votation :

L'assemblée confirme le budget 2017 à l'unanimité.

Puisque l'augmentation des membres actifs est toujours en hausse, le comité de direction maintient les cotisations telles que l'année dernière.

- Membre famille SFr. 80.-
- Membre individuel SFr. 60.-
- Membre passif SFr. 35.-

Votation

L'assemblée approuve la cotisation des membres à l'unanimité.

René Klinger informe que la facture de la cotisation sera pour la première fois envoyée par Mail. Cela permet d'économiser les coûts d'envoi.

Divers

Daniel Hotz remercie Robi Leutwyler pour son aide avec le micro durant l'assemblée générale ainsi que les scrutateurs Markus Engelhardt et Thomas Schorno.
Enfin, Daniel Hotz souhaite à tous, un bon retour et apprécie si quelques volontaires restent pour passer un coup de balai.

À 14.43 heures, Daniel Hotz clôture l'assemblée générale.

Pour le procès-verbal en tant que représentant du comité de direction Land Rovers of Switzerland (LROS)

Christoph Frey, Secrétaire

Daniel Hotz; Président

Thomas Maag; Vice-président